

Compte-rendu du conseil d'établissement du 29 novembre 2016

Présents: Madame Durand-Assouly, Provisure du LfdD, Madame Tempel, Directrice de l'école primaire, Monsieur Marchetti, Directeur administratif et financier, Monsieur Fouquet, Conseiller Principal d'Education, Madame Isambert, professeur collège lycée, Monsieur Bourgeois, professeur collège lycée, Madame Brassart, enseignante de primaire, Madame Claude, enseignante de maternelle, Monsieur Muller, Consul général de France à Düsseldorf, Madame Auvray, conseillère consulaire, Madame Pottlizter (représentante des parents à titre suppléant), Madame Treffot (représentante des parents à titre suppléant), Madame Haar (représentante des parents à titre suppléant), Madame Jelitte-Axisa (représentante titulaire des parents), Monsieur Winz (représentant titulaire des parents), Monsieur Kastersztein (représentant titulaire des parents), Madame Rüter (présidente du comité de gestion), Clara Oeljeklaus, déléguée des élèves, Terminale, et Faustine Houdayer, déléguée des élèves, 4^{ème}.

Excusés : Mme Henry-Werner, conseiller consulaire
M. Langlet, conseiller consulaire

Secrétaire de séance, Madame Jelitte-Axisa

Ordre du jour de la 1ere séance du CE.

- Installation du CE
- Approbation des procès-verbaux des 23.06.2016 et 11.10.2016
- Installation des Conseils et Comites
- Projet immobilier
- Questions diverses
- Calendrier scolaire 2017/2018 ajout demandé par Madame Durand-Assouly. Monsieur Bourgeois a fait remarquer que le temps de concertation imparti aux enseignants pour la consultation du projet de calendrier présenté par la Direction était trop court en vue de son vote le 29.11.2016

I. Installation du Conseil d'Etablissement

Le Conseil d'Etablissement est installé du fait de l'ouverture de la première séance.

Ses membres sont :

Représentants de l'administration	Mme Durand-Assouly Provisure	M. Marchetti DAF	M. Fouquet CPE	Mme Tempel Directrice du primaire
Représentants des personnels (4)	M. Bourgeois-Potage	Mme Isambert	Mme Brassart	Mme Claude
Représentants des parents (3)	Mme Jelitte-Axisa	M. Winz	M. Kastersztein	
Représentants des élèves (2)	Clara Oeljeklaus	Faustine Houdayer		

Membres siégeant à titre consultatif :

- Consul Général de France, Monsieur Muller,
- Madame Auvray, conseiller consulaire
- M. Cherpin, conseiller consulaire
- Mme Fondecave, conseiller consulaire
- Mme Henry-Werner, conseiller consulaire
- M. Langlet, conseiller consulaire
- Madame Rüter, présidente du comité de gestion.

II. Vote des procès-verbaux des 23.06.2016 et 11.10.2016

- Concernant le procès-verbal du 23.06.2016,
Madame Brassart a relevé un erratum dans le procès-verbal: elle n'était pas présente le jour de la délibération mais était représentée par Madame Da Costa. Madame Durand-Assouly a confirmé que les rectifications nécessaires seront apportées.
- Concernant le procès-verbal du 11.10.2016,
Monsieur Kastarsztein a remarqué qu'à cette date, les parents représentants du nouveau Conseil d'Etablissement avaient déjà été élus. Cependant les anciens représentants avaient été convoqués. Madame Durand-Assouly a expliqué que ces derniers étaient dans leur fonction jusqu'au jour de l'installation du nouveau Conseil d'Etablissement (donc jusqu'au 29.11.2016).

Les procès-verbaux ci-dessus mentionnés ont été votés à l'unanimité.

III. Installation des Conseils et Comites

Conseil d'école.

Son installation a eu lieu lors de sa première séance du 9. 11. 2016.

Conseil du second degré:

Ce Conseil prépare les travaux du Conseil d'Etablissement pour tout ce qui concerne le second degré, notamment : les structures pédagogiques, l'organisation du temps scolaire, le projet d'établissement dans sa partie second degré. C'est une instance tripartite présidée par le Chef d'Etablissement.

Représentants de l'administration	Mme Durand-Assouly Proviseure	M. Marchetti DAF	M. Fouquet CPE
Représentants des personnels (2)	M. Bourgeois	Mme Isambert	
Représentants des parents (2)	Mme Haar	Mme Pottlitzer	
Représentants des élèves (2)	Clara Oeljeklaus	Faustine Houdayer	

Conseil de la vie lycéenne

Représentants des personnels (2)	M. Fouquet	Mme Berthod M. Gallard
Représentants des parents (2)	Mme Treffot	Mme Pottlitzer

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Représentants de l'administration	Mme Durand-Assouly Proviseure	Mme Tempel Directrice du Primaire	M. Fouquet CPE
Représentants des personnels (2)	Mme Guis	Mme Seigneur	
Représentants des parents (2)	Mme Jelitte	M. Kastersztein	
Représentants des élèves (2)	Julie Lachambre Isabelle Zehetner		

Commission menu :

Représentants des parents	Mme Treffot	M. Winz		
Représentants des élèves	Clara Oeljeklaus	Liana Schoen	Amélie Bolz	

IV Bilan de rentrée

Madame Durand-Assouly a présenté un bilan de rentrée.

Du point de vue de la structure pédagogique et des effectifs

Le lycée Français de Düsseldorf accueille en ce moment 599 élèves. En janvier, le seuil des 600 sera dépassé.

Effectifs de maternelle atteignent les 82 élèves, l'élémentaire 228, collège 163 et lycée 126.

Monsieur le Consul Général de France a demandé qu'on lui livre des données statistiques : telles que combien de garçons et de filles ainsi que les nationalités représentées.

La structure des classes devrait rester stable à la prochaine rentrée.

Les effectifs des classes sont entre 20 et 25 élèves. Seule la classe de 3eme a un effectif de 31 élèves. Selon les inscriptions prévues pour la rentrée prochaine, il sera décidé s'il y aura deux 3emes.

Concernant les effectifs réduits, Madame Durand-Assouly a signalé que des effectifs trop réduits dans les classes peuvent être pédagogiquement plus pénalisants que propices pour les élèves. En effet, cela peut engendrer un manque de stimulation.

Madame Durand-Assouly a annoncé que le professeur de philosophie actuel quitte ses fonctions. La recherche d'un professeur de philosophie est en cours. L'enseignant qui remplira cette fonction répondra aux critères appliqués par l'éducation nationale afin d'assurer la qualité requise de cet enseignement. L'enseignement de la philosophie, représentant une des exceptions de l'enseignement français, le LfdD y voit une opportunité de se démarquer.

Madame Tempel annonce le départ d'une enseignante de la maternelle. La procédure de recrutement pour janvier prochain est déjà bien avancée. C'est pourquoi la rentrée de janvier est prévue sans chamboulement pour les élèves de la classe concernée.

Bilan des activités pédagogiques effectuées depuis la rentrée de septembre

En introduction, Madame Durand-Assouly a signalé avoir reconnu les faiblesses du LfdD concernant la communication, en insistant sur la distinction à faire entre la communication interne et externe. Ce point a d'ailleurs également été soulevé par les représentants des parents d'élèves lors de la réunion de prise de connaissance avec Madame la Proviseure du 24 novembre 2016.

Des actions seront donc définies pour palier à cette faiblesse.

Madame Durand-Assouly a fait la liste des sorties et projets divers qui ont été réalisés depuis la rentrée :

- EPS, au secondaire:
 - o tournoi de tennis de table,
 - o rencontres et compétition interscolaires avec des établissements locaux pour le foot, le basket,
 - o Le LfdD est inscrit dans un réseau mondial qui lui permet de participer à des jeux sportifs à Barcelone en cours d'année.
- Rally CM2
- Visite du Goethe Museum
- Sortie archéologique
- Yellow stone pour les maternelles,
- Visite d'un institut de recherche
- Opéra (pas encore réalisé mais préparé pour décembre)
- Présentation de la pièce Le malade imaginaire par une troupe française
- La sortie scolaire des CM2 à Berlin. Cette sortie a été présentée par Madame Tempel. La réalisation aura lieu en février 2018, mais sa préparation est déjà bien avancée si bien, que cet événement a sa place dans le bilan du 1er trimestre. Cette année les élèves de CM2 iront passer 4 jours (3 nuits) à Berlin. Une visite au Bundestag est également prévue. Les classes seront prises en charge pour cette visite par un guide parlant français, ce qui représente une superbe opportunité pour les élèves. Madame Tempel, souligne que ces sorties sont le fruit de la motivation des enseignants qui les organisent. Sans cette motivation et leur engagement personnel le LfdD ne pourrait pas proposer aux élèves cette sortie.

En plus de ces sorties, le LfdD participe aux événements organisés au sein du réseau de l'AEFE, tels qu'Ambassadeur en Herbe et le concours des discours.

Le LfdD va chercher également à quelles opportunités locales, il pourrait participer, pour entre autre travailler sur l'intégration locale

V Projet immobilier,

Madame Rüter a présenté l'avancée du projet immobilier.

- Le 15.11: dépôt du permis de construire à la mairie. Monsieur le Consul Général de France a appuyé in personae le projet auprès du maire. Celui-ci accueille positivement ce projet.
- La finalisation du projet s'est faite en concertation avec les utilisateurs dont, principalement, les enseignants. Ce travail de concertation a été très fructueux pour le projet.
- L'avancée du projet immobilier est en phase avec les échéances définies dans son calendrier.
- 22.11 validation définitive de l'apport de garantie de l'ANEF pour le financement du projet. Le financement du projet se fait avec la banque Transatlantique.
- Le projet immobilier est arrivé dans sa phase de planification des détails. Dans ce contexte, des commissions sont et vont être mises en place, telles que:
 - o La commission d'aménagement (entre autre responsable de l'inventaire)
 - o La commission informatique (entre autre responsable pour le plan concernant les prises informatiques). La structure informatique installée dépendra des choix pris par le LfdD concernant une intégration plus ou moins importante de l'informatique dans l'enseignement. Ces choix sont donc aussi de nature pédagogique.
- L'opportunité d'une réunion informative plus détaillée adressée aux parents a été proposée. Les représentants des parents ont soutenu l'importance d'une telle réunion pour informer et impliquer les parents.
- Dans le cadre de la mise en place de ce projet, la vie de l'élève a été prise en compte. Ainsi, il en résultera la construction d'un foyer, d'une permanence, d'un préau couvert, d'une BCD et d'un CDI ainsi que deux laboratoires de science.
- La cour sera agrandie, du fait que les jardins ont été finalement récupérés. Cet espace sera dans un premier temps utilisé pour le chantier.

Les représentants des parents ont demandé ce qui est prévu pour le sport. Madame Durand-Assouly a informé que dans un premier temps, un gymnase ne sera pas encore mis en place.

Madame la Provisseure a informé qu'une visite du Sport Amt a eu lieu au LfdD. De cette visite, Mesdames Tempel et Durand-Assouly rapportent que la salle de sport qui se situe sur l'ancien terrain militaire, déjà mis à disposition au LfdD, pourra être utilisée en exclusivité par celui-ci. Le Sport Amt est prêt à organiser les aménagements nécessaires en fonction des besoins spécifiques exprimés par le LfdD.

La fin du chantier est prévue pour la rentrée de septembre 2018.

Convention

Avant de passer aux questions diverses, Madame Durand-Assouly a informé qu'une convention a été passée entre le LfdD et un cabinet d'orthophonie. Eu égard à cette convention, le LfdD met à disposition ses locaux afin de permettre que les séances se passent au LfdD. Cette convention a été passée en vue de faciliter la vie des élèves qui consultent ce cabinet. Le LfdD répond ainsi à l'obligation de mettre en place une prise en charge individualisée à besoins éducatifs particuliers. Cette obligation est une spécificité du système français. Le LfdD doit rester extrêmement vigilant dans son intervention, pour éviter entre autre d'être impliqué dans des questions de droit de la concurrence. C'est pourquoi cette convention concerne uniquement la mise à disposition de locaux et le rôle du LfdD doit rester strictement limité à ce cadre conventionnel.

VI Questions diverses

Les questions diverses présentées sont adressées par les représentants des parents.

3 points ont été adressés:

- L'enseignement des langues
- Les sorties scolaires et échanges
- La communication interne

Les représentants des parents ont tenu à expliquer comment ces 3 points ont été évoqués.

Monsieur Kasterztein a introduit les questions diverses des représentants des parents en expliquant qu'elles découlent directement d'un sondage qui a été initié par eux auprès des familles. Par le biais de ce sondage, les parents ont pu s'exprimer librement en répondant aux questions suivantes :

- Les points forts du LfdD
- Les aspects à améliorer
- Les manques
- Remarques ou suggestions à faire
- À spécifier le niveau de / des enfants
- Depuis combien de temps l'(les) enfants sont au LfdD
- Langues parlées habituellement à la maison
- Activité professionnelle du répondant et de son conjoint

Quelques résultats statistiques ont pu être produits par ce sondage :

- 124 ont répondu, ce qui représente environ 1/3 des familles.
- Dont les enfants sont en maternelle: 23,37%, élémentaire: 47,75%, collège 42,4 % Lycée 39%.
- Langues parlées : français 96,6%, allemand 50% autres entre 3 et 6%.
- Présence au LfdD: Cette année: 22,2%, depuis 1 an: 11,1%, depuis 2 ans, 10,3%, 3 ans 12,8%, + de 5 ans: 37,6 %. Depuis 4 et 5 ans, 8,5 et 4,3 %.
- Activité professionnelle du répondant: 77,5% et du conjoint: 56,8%.

De ce sondage, se sont dégagés les thèmes de préoccupation suivante:

- L'enseignement des langues
- La communication
- Sorties et échanges

L'enseignement des langues

Concernant l'enseignement des langues, les représentants des parents ont insisté sur le fait que le « public » du LfdD est hétéroclite et peut avoir des attentes contradictoires. Le LfdD est fréquenté par des familles purement francophones, des familles bilingues franco-germanophones, des familles anglophones ou autres. Les représentants des parents ont ainsi indiqué que les parents perçoivent l'enseignement des langues comme un aspect positif du LfdD mais restent critiques quant à leur enseignement effectif au sein du LfdD.

Les représentants des parents ont proposé d'étendre la mise en place de plusieurs niveaux à l'enseignement de l'anglais et au collège-lycée pouvant permettre ainsi de prendre en compte cette attente des parents.

Les représentants des parents demandent au LfdD également quelle est la vision suivie par le LfdD dans le cadre de l'enseignement des langues.

En réponse, Madame Durand-Assouly a indiqué avoir constaté elle-même le besoin de mettre en place l'architecture de l'enseignement des langues au LfdD et a rappelé le développement récent et régulier (ces 4 dernières années) de l'enseignement des langues pour répondre aux attentes exprimées par les parents lors d'un premier sondage il y a environ 5 ans :

- L'enseignement de l'anglais introduit dès la maternelle (spécificité du LfdD : aucun autre établissement français du réseau AEFÉ ne propose ce programme en Allemagne)
- La mise en place de l'enseignement de l'espagnol
- La mise en place de l'enseignement du latin.
- Introduction de l'enseignement du français, langue étrangère.

Une multitude de pas ont été franchis, la Direction confirme que l'effort doit continuer pour s'adapter au mieux aux différents besoins également identifiés au secondaire.

La communication interne et externe

Madame Durand-Assouly a relaté sa rencontre en compagnie de Madame Tempel avec des professionnels de la communication. Madame Durand-Assouly a ainsi indiqué qu'il est pertinent de distinguer la communication interne de la communication externe (déjà évoqué en début de séance). Elle a ensuite confirmé qu'un effort particulier devra être fourni par le LfdD pour palier à cette faiblesse.

La communication externe concerne principalement le site internet du LfdD. Celui-ci joue le rôle de vitrine. En effet, il représente la principale source d'information pour les nouvelles familles réfléchissant à inscrire leurs enfants au LfdD. Les nouveaux enseignants ont la même démarche. Il est donc nécessaire pour le LfdD de pouvoir répondre de manière appropriée à cette importance.

Quant à la communication interne, Madame Durand-Assouly confirme également son importance. En effet cette dernière a pour effet principal de fidéliser les élèves et de mettre en valeur les activités et événements mis en place par l'Établissement. Madame Durand-Assouly s'adresse aux représentants des parents pour entendre leur proposition.

Les représentants des parents ont annoncé leur projet de mettre en place une sorte de News Letter adressée aux parents. Sa mise en place se fera en accord avec l'administration. Le but étant de rappeler aux parents brièvement les événements des classes ainsi que toute autre information pouvant les intéresser et qui ne sont pas accessibles à la lecture du site internet (ex : les diverses commissions existantes en dehors de celles émanant du CE et leur travaux réalisés). Madame Tempel a rappelé que beaucoup de ces informations sont présentées sur le site internet de LfdD. Il ne s'agit pas de concurrencer le site internet mais plutôt de le compléter, la fonction de la News Letter aux parents ayant une toute autre fonction que le site internet. Dès que la maquette de cette News Letter sera mise au point, elle sera présentée à la direction.

Les enseignants demandent aux parents d'être destinataires également de cette News Letter.

Sorties et échanges

Les représentants des parents ont rapporté une forte demande des parents de sorties et voire d'échanges avec les établissements locaux.

Au niveau du primaire il est constaté qu'un investissement important est déjà fourni par les enseignants.

Au secondaire les échanges intra-scolaires sont établis principalement au niveau du sport (réf. est faite à la liste faite en début de séance).

Il est confirmé que le contexte local culturel est très riche en opportunité et qu'il est important de l'utiliser.

Calendrier scolaire

La maquette préparée par la Direction a été distribuée. Madame Durand-Assouly a demandé que l'alternative proposée par les enseignants soit distribuée ultérieurement. Madame Durand-Assouly a rappelé le cadre dans lequel le calendrier scolaire peut être défini afin d'être accepté par l'AEFE. Le calendrier scolaire a été préparé en application de la circulaire de l'AEFE. Le cadre impératif à prendre en compte étant

- Régularité dans l'alternance période de classes et période de vacances.
- Les périodes de vacances ne peuvent pas être tronçonnées (4 périodes de vacances des classes)
- Volume annuel d'heures

Les enseignants ont demandé de reporter le vote en séance extraordinaire indiquant qu'entre la date de réception de la proposition de la Direction et le temps imparti pour réagir était bien trop court. Cet aspect a été confirmé par les représentants des parents. Cette demande a été entendue par la Direction. Madame Durand-Assouly a rappelé que si le vote n'est pas fait en cette séance, il sera reporté à mars prochain. Une séance extraordinaire sur ce point n'est pas considérée comme une option possible.

La nécessité de voter le calendrier en cette séance est motivée par les échéances suivantes :

- Répondre à la demande des familles pour poser les vacances suffisamment à l'avance auprès des employeurs
- Avancée du projet immobilier. En effet il faut présenter à l'architecte le calendrier afin d'organiser le chantier. Le dépôt du calendrier en mars risquerait de mettre en cause la bonne marche du projet immobilier
- Présenter le calendrier à AWO pour assurer la garderie lors des périodes de vacances.

Le calendrier présenté par la Direction répond aux impératifs rappelés ci-dessus. Il en résulte que les vacances de pâques et de février ne sont pas du tout en phase avec les vacances locales ou les jours fériés locaux. Cet aspect a été discuté par les enseignants mettant en avant la difficulté des familles ayant des enfants inscrits dans des activités périscolaires hors LfdD dont les calendriers suivent de facto les calendriers locaux.

Egalement les représentants des parents ont soulevé la mise en difficulté de la gestion de la prise en charge des enfants pour les familles dont les 2 parents travaillent lorsque les vacances ne sont pas en phase avec les vacances locales. En effet, les structures locales proposées aux familles répondent aux calendriers locaux. La question a été posée comment d'autres calendriers de lycée français en Allemagne pouvait se coller aux calendriers locaux.

Madame Durand-Assouly a expliqué avoir entendu les remarques concernant les gestions difficiles pour les familles dont les 2 parents travaillent. Madame la Proviseure a indiqué qu'il en revient au LfdD de discuter avec AWO pour étendre la garderie aux 6emes et 5emes. En effet, il est constaté que jusqu'à présent, la garderie d'AWO ne propose pas d'offre au-delà du primaire.

La proposition alternative présentée par les enseignants a été distribuée. Ce calendrier est à l'image des années précédentes en phase avec le calendrier scolaire local. Pour appuyer cette proposition, les enseignants se réfèrent à la nécessité de prendre en compte le calendrier local sur la base duquel les activités périscolaires locales sont organisées. La Direction a bien entendu les arguments des professeurs défendant cette proposition mais la dernière période de classe suivant les vacances de printemps, est trop longue par rapport au cadre donné par la circulaire.

Les représentants des parents ont également proposé une alternative essayant de coller les vacances de printemps en partie avec les vacances de Pâques locales. Cette proposition n'a pas été retenue car les vacances de printemps seraient du coup tronçonné. De ce fait, ce calendrier ne répond pas non plus aux critères de la circulaire.

Les représentants des élèves ont soulevé une gestion difficile notamment pour les élèves de Terminale, leur laissant peu de temps pour préparer les épreuves de fin d'année.

Madame Durand-Assouly a demandé le passage au vote du calendrier scolaire. La proposition de la Direction a été votée favorablement à la majorité. 3 votes des enseignants ont été négatifs, 1 enseignant s'est abstenu, un représentant des élèves a voté contre. Les autres participants ont voté favorablement.

Le 14-12-2016

La secrétaire de séance



Mme Jelitte-Axisa

Le chef d'établissement



Mme Durand-Assouly